BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de compléter ce bulletin et nous le retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse du centre d'examens de santé de votre choix.

Vos coordonnées *Champs obligatoires

*Nom
*Prénom
*Nom de naissance
*Date de naissance//
*Adresse
*Code postal
*Ville
Tel. portable
E-mail
Je soussigné(e), (Prénom NOM)
ai pris connaissance des mentions légales ci-dessous et m'inscris à l'examen de prévention en santé.
Date:/*Signature:

Mentions légales : Vos coordonnées pourront être utilisées par les professionnels du centre d'examens de santé pour vous contacter dans le cadre de cet examen de prévention. L'UC-IRSA propose la réalisation de l'examen de prévention en santé (EPS) et son suivi en centre d'examens de santé (CES). Cet examen implique un traitement de données à caractère personnel vous concernant et la constitution d'un dossier médical. Les informations contenues dans ce dossier restent strictement au CES et ne sont transmises qu'aux professionnels de santé qui interviennent dans le cadre de la réalisation de votre examen. Ainsi, des données sont transmises aux laboratoires d'analyses médicales de l'UC-IRSA si des analyses biologiques sont nécessaires, ainsi qu'aux cardiologues à qui votre électrocardiogramme sera transmis en cas de besoin d'un avis spécialisé. Avec votre accord, le compte-rendu de votre consultation sera envoyé à votre médecin traitant. Votre refus d'autoriser l'échange d'informations entre tiers professionnels de santé partenaires entraîne la réalisation d'un EPS sur un périmètre restreint. Votre inscription pour un rendez-vous en EPS implique donc votre accord pour le traitement de ces données. Celles-ci sont conservées au maximum vingt ans, à compter de votre dernière venue au centre, puis sont détruites. Conformément aux dispositions en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de portabilité des données qui vous concernent. Vos droits sont pris en compte sur demande adressée par mail au délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse dpo@uc-irsa.fr, avec une copie de votre pièce d'identité. En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA - 80715 - 75 334 Paris Cedex 07 https://www.cnil.fr/ Crédits: IRSA - Mars 2022 - © Freepik - Ne pas jeter sur la voie publique.

LES CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ PRÈS DE **CHEZ VOUS**

14 - CALVADOS

IRSA

10 place François Mitterrand 14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR 02 31 54 41 00

18 - CHER

IRSA

485 route de Varye 18230 SAINT-DOULCHARD 02 48 27 28 00

27 - EURE

IRSA

27 voie Marmaille 27100 VAL-DE-REUIL 02 32 25 18 56

36 - INDRE

IRSA

Centre Colbert Bâtiment H 2 place Eugène Rolland 36000 CHÂTEAUROUX 02 54 08 13 36

37 - INDRE-ET-LOIRE

IRSA

45 rue de la Parmentière BP 122 37521 LA RICHE CEDEX 02 47 36 36 36

49 - MAINE-ET-LOIRE

IRSA

2 rue Marcel Pajotin ZAC St Léonard 49000 ANGERS 02 41 25 30 50

50 - MANCHE

IRSA

CS 93109 - 70 rue du Buot 50009 SAINT LÔ CEDEX 02 33 72 67 20

61 - ORNE

IRSA

34 place du Général Jean Bonet 61000 ALENÇON 02 33 80 00 10

53 - MAYENNE

IRSA

37 boulevard Montmorency CS 46199 53061 LAVAL CEDEX 9 02 43 53 23 92

72 - SARTHE

IRSA

178 avenue Bollée CS 45538 72055 LE MANS CEDEX 2 02 43 39 14 00

76 - SEINE-MARITIME

• Centre du Havre IRSA

160 rue Massillon 76600 LE HAVRE 02 35 24 69 80

 Centre de Rouen-Elbeuf-Dieppe IRSA

60 avenue de la Bretagne 76100 ROUEN 02 76 28 15 20

Retrouvez l'intégralité des centres d'examens de santé sur :

uc-irsa fr









FAITES LE POINT SUR **VOTRE SANTÉ**

Avec une équipe pluridisciplinaire dans un lieu unique.



Si besoin, un agent administratif fait le point avec vous sur vos droits (médecin traitant, mutuelle) et vous accompagne dans vos démarches.



Vous rencontrez un(e) infirmier(e) et un(e) médecin pour une consultation. Ils abordent avec vous vos préoccupations et répondent à vos questions.



En fonction de votre situation, des examens complémentaires (prise de sang, examen dentaire, tests de dépistage, audition, souffle, poids, tension artérielle, rattrapage vaccinal, etc.) vous sont proposés.



Vous faites le point avec le médecin.
Selon vos besoins et si vous le souhaitez, vous pouvez être orienté vers d'autres professionnels ou structures de santé.



Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé est envoyé à votre médecin traitant avec votre accord.



VOTRE EXAMEN DE
PRÉVENTION EN SANTÉ EST À
100% PRIS EN CHARGE PAR
L'ASSURANCE MALADIE ET
N'EST PAS OBLIGATOIRE.

C'est un moment privilégié pour :

- Echanger avec des professionnels de santé lors d'une consultation médicale.
- **Bénéficier** d'actions de dépistage.
- Obtenir des conseils personnalisés et des orientations adaptées.

Inscrivez-vous par:

- Internet sur moneps.uc-irsa.fr
- Courrier grâce au bulletin d'inscription joint à ce dépliant.

Cadre réservé

4911605